



Le devenir professionnel des Docteurs à n+1

Pour l'année civile 2016, cent-dix-huit étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Plus de trois sur cinq (62,7%) sont des hommes et la moitié (51,7%) est de nationalité étrangère.

Pour cette enquête, le premier envoi a été effectué début mars avec de nombreuses relances et une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en étant des relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre. Sept docteur.e.s sur dix ont ainsi répondu (70,3%) soit 83 répondant.e.s.

Quatre écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (378)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Énergie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

Ecole	Diplômé.e.s	Répondant.e.s	Taux
378	19	13	68,4%
549	28	17	60,7%
551	20	13	65,0%
552	51	40	78,4%
Ensemble	118	83	70,3%

A la base le questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2014 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été

diffusé à compter de décembre 2017.

Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre, de la nationalité ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 30,2 ans ; il s'étend de 26 à 54 ans. Parmi ces personnes, vingt-sept déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population légèrement plus âgée : âge moyen 33,7 ans, de 27 à 54 ans. La durée moyenne de cette activité est de 28,3 mois. Huit occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral au moment de leur inscription et trois l'ont conservé durant leur inscription en doctorat.

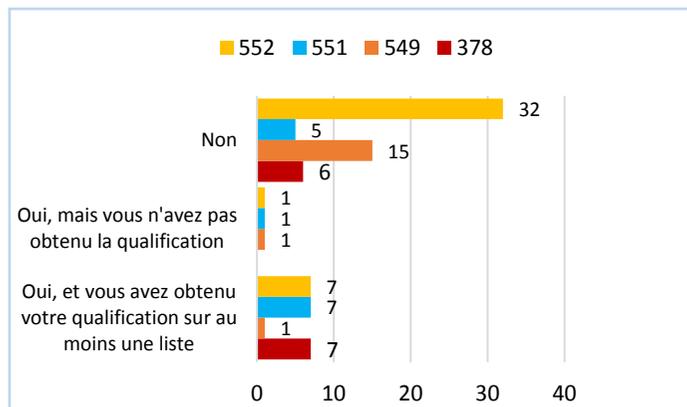
Pour l'essentiel, 65 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral) : 58 des doctorant.e.s en ont bénéficié. Cinq ont déclaré avoir cumulé bourse et CDD et 7 seulement une bourse.



Qualification CNU

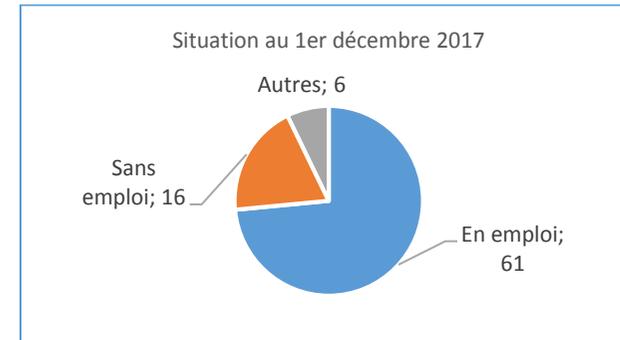
Sur les quatre-vingt-trois docteur.e.s, vingt-cinq se sont présenté.e.s à la qualification CNU dont vingt-deux ont obtenu leur qualification sur au moins une liste.

Qualification ou non selon les écoles doctorales



Situation professionnelle

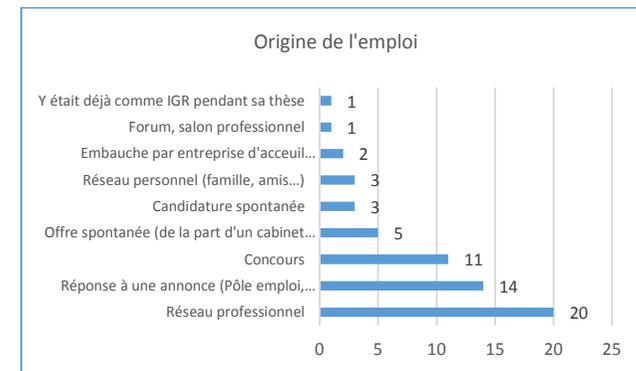
Au 1^{er} décembre 2017, soixante-et-un docteur.e.s ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER), seize être sans emploi (y compris en cours de création d'entreprise) et six être dans une autre situation. Cependant, ces six personnes ne semblent pas avoir pu se reconnaître dans les deux premiers items proposés car trois d'entre elles sont en situation d'emploi : « CDI », « vacation » et « enseignant fac de droit Brazzaville tout en étant en doctorat de géographie ». Une se déclare « sans emploi, en attendant le début d'un CDI au 1^{er} janvier 2018 ». Une autre est « en attente de son affectation à l'ONU ». Enfin la sixième a écrit « full time work before and after the PHD ».



Etre en emploi au 1^{er} décembre 2017

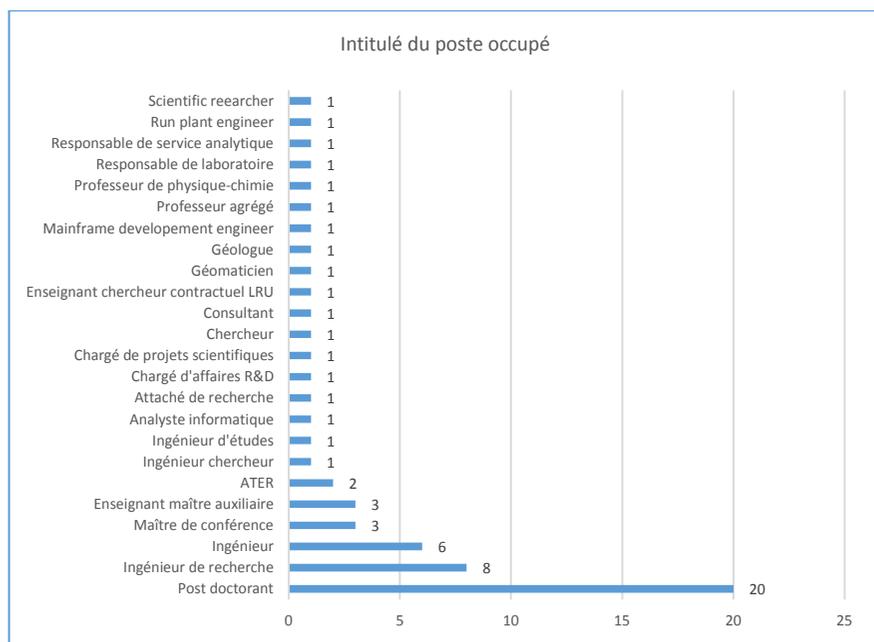
Sur les soixante et une personnes en emploi, une déclare avoir créé une entreprise ou être en cours de création de son entreprise (inclut auto-entrepreneur et indépendant) ; les autres étant salariées (22 femmes et 38 hommes).

Le réseau professionnel (fréquemment les directeur.e.s de thèse), est le plus souvent le moyen ayant permis de trouver l'emploi occupé.

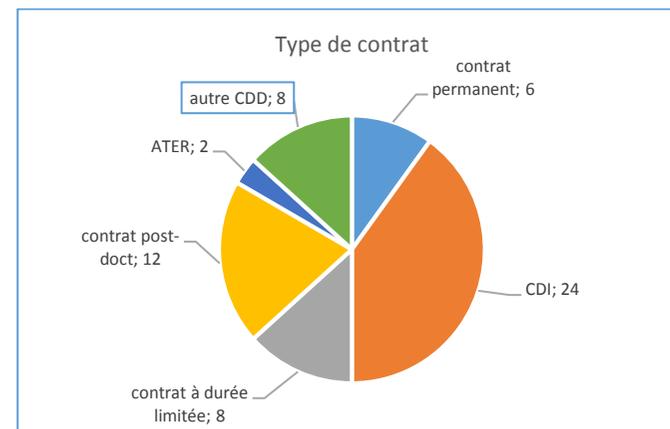




La catégorie socio-professionnelle la plus souvent citée est celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 37 répondant.e.s ; les autres se situant dans celle des « ingénieurs, cadres techniques ».



La moitié des emplois sont des emplois stables : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire. Les emplois « non stables » se déclinent selon quatre catégories : contrat de durée limitée (pour l'étranger), CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat post-doctorat), emploi d'ATER et autre CDD. A noter que les personnes en contrat à durée limitée sont toutes en post-doctorat.



Les femmes sont plus souvent en emploi stable : 54,5% pour les femmes contre 47,4% des hommes. Cependant, ces derniers sont plus souvent en contrat post-doctorat : 36,8% contre 27,3% pour les femmes.

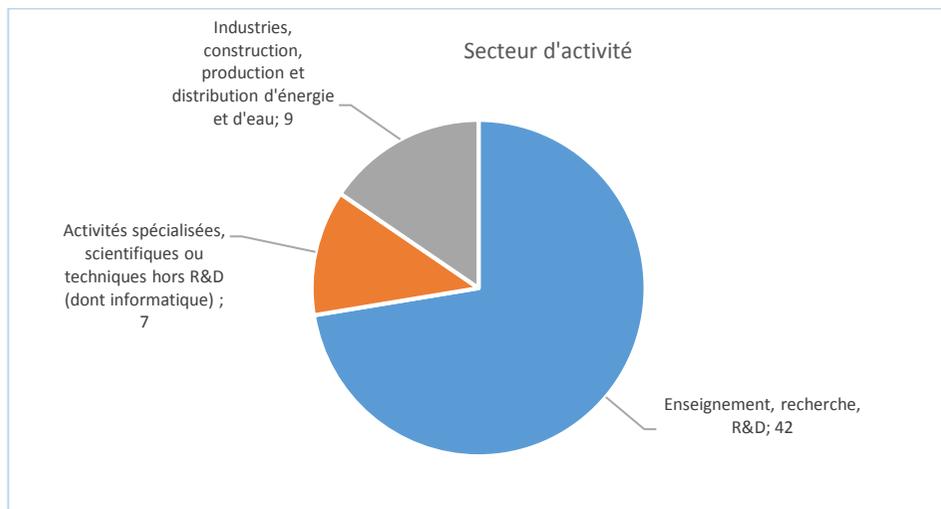
Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget concerne le moins de personnes.

Votre emploi comporte-t-il ?			
	Oui	Non	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	24	36	60
La gestion d'un budget	12	48	60
Des responsabilités de chef de projet	25	35	60
Des travaux menés dans un cadre international	28	32	60

« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, le BRGM, le CEA ou encore l'Agence nationale de la recherche sont



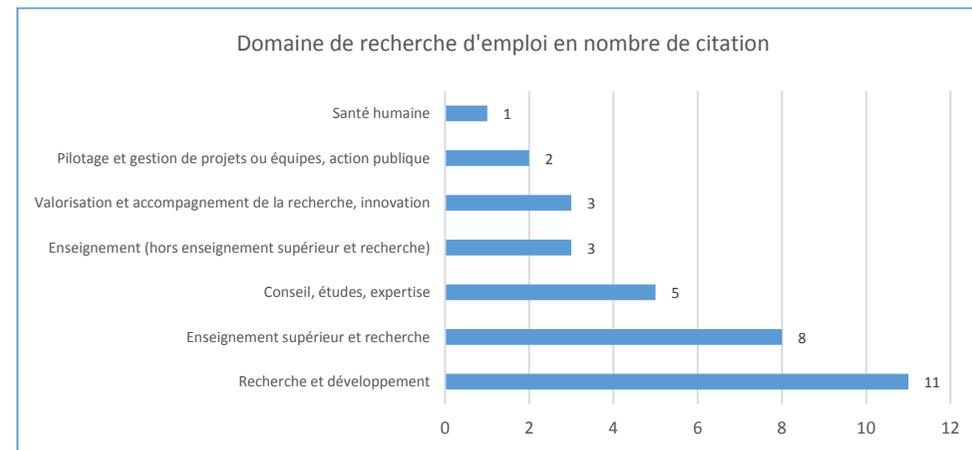
classés dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).



Etre sans emploi au 1^{er} décembre 2017

Sur les seize personnes sans emploi, deux déclarent ne pas rechercher d'emploi, une être en cours de création de sa propre entreprise, les autres recherchent un emploi (8 hommes et 5 femmes).

Le domaine de recherche d'emploi le plus souvent cité est « Recherche et développement », vient ensuite « Enseignement supérieur et recherche ». « Conseil, études, expertise » apparaît en troisième position. Plusieurs réponses étaient possible : la combinaison « Enseignement supérieur » et « Recherche et développement » associée à un autre domaine était la plus fréquente.



Parmi les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi le « manque d'expérience dans le secteur du privé » mais aussi le problème de la nationalité ressortent. Une personne évoque la difficulté « à valoriser un doctorat académique dans une entreprise privée » ou encore celle « d'accéder à n'importe quel laboratoire de recherche sans avoir une recommandation forte ». « Les frais de déplacement pour les entretiens » sont également un frein dans la recherche d'emploi. L'insuffisance du nombre de poste dans le supérieur est également évoquée. Une autre personne parle du « manque de confiance des recruteurs vis-à-vis des docteurs » ou cette autre personne qui écrit « diplôme trop spécifique, beaucoup trop qualifié et non adapté au monde de l'entreprise et du marketing ».